RECRUTER SANS DISCRIMINER



jour

RESPECTER SON OBLIGATION DE NON-DISCRIMINATION À L'EMBAUCHE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Depuis la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, toutes les personnes qui participent à des opérations de recrutement dans les entreprises de plus de 300 salariés doivent suivre, tous les 5 ans, une formation à la non-discrimination à l'embauche. Un accent particulier est mis sur le recrutement inclusif des séniors dans le cadre de la réforme des retraites et l'importante actualité du moment à propos de l'emploi des séniors.

LA NOTION DE DISCRIMINATION

Quiz

Brainstorming

- Les mécanismes de la discrimination : stéréotypes, préjugés et biais cognitifs
- Les notions de discrimination directe, indirecte et positive à l'embauche

LE CADRE JURIDIQUE EN MATIÈRE DE DISCRIMINATION

- Les critères définis par la loi, le code du travail, code pénal avec quiz pour identifier les critères
- Les différences de traitement autorisées à partir de certains critères et les points de vigilance dans le process d'embauche
- Les risques encourus : responsabilité civile et pénale, impact sur l'image de l'entreprise
- Les autorités de contrôle

ETAT DES LIEUX DU PROCESS DE RECRUTEMENT

- > Identifier les points d'amélioration et les bonnes pratiques
 - sécuriser son processus de recrutement
 - focus sur le recrutement digital et les risques induits par l'intelligence artificielle

Atelier sur l'état des lieux des pratiques de recrutement / SWOT

PARTAGER DES EXEMPLES CONCRETS

- Apporter des réponses à des situations concrètes difficiles
- > Partage de bonnes pratiques

Atelier de partage des bonnes pratiques

OBJECTIFS

- Respecter son obligation de formation à la non-discrimination à l'embauche.
- Appliquer le cadre juridique relatif à la
- non-discrimination en matière de recrutement.
- Repérer les situations et comportements à risque dans le processus de recrutement.
- Mettre en œuvre des solutions pour prévenir ces risques.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation vivante alternant théorie et pratique et mise à jour selon les évolutions du cadre juridique
- De nombreux échanges et exemples de situations à risques, ainsi que des pistes concrètes de solutions pour prévenir la discrimination

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et chargés de recrutement, collaborateurs des services RH/personnel, managers, toute personne amenée à participer au processus de recrutement

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application) Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 020 € HT - Réf : PRH-MINE

Validité: 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse:

le 28 mai 2024

le 26 septembre 2024

le 21 novembre 2024



BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2 Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07 formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)	Formation choisie
☐ Mme ☐ M. Nom	Titre
Prénom	Référence
Fonction	Dates
E-mail	Lieu
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)	Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an,
Tél. (ligne directe)	à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public). Merci de préciser votre choix :
Tél. mobile (pour infos de dernière minute)	☐ Formation + Accès e-ressources pendant un an * ☐ Formation seule
Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre	_Tarif
pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :	Indiquez le tarif HT selon l'option choisie
,	
•	
	N. P.
	Ville
·	Fax
Code APE / NAF	
Responsable de l'inscription	
□ Mme □ M. Nom	Prénom
Service/Fonction	
Tél. (ligne directe)	E-mail
Facturation/Règlement	
□ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :	□ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :
	Nom de l'OPCO
À l'attention de	
Nom	Numéro de prise en charge
Prénom	Adresse de votre OPCO
Service/Fonction	
E-mail	Code postal L L L L L
Libellé de la facture	Ville
	Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de
Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre	la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.
service, merci de préciser	Fait à : Le :
	Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :
Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?	
OUI NON	
Si OUI, numéro :	
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation	
Price an charge (si parcoure codificant)	La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente
Prise en charge (si parcours certifiant) :	précisées sur www.gereso.com/cgv/